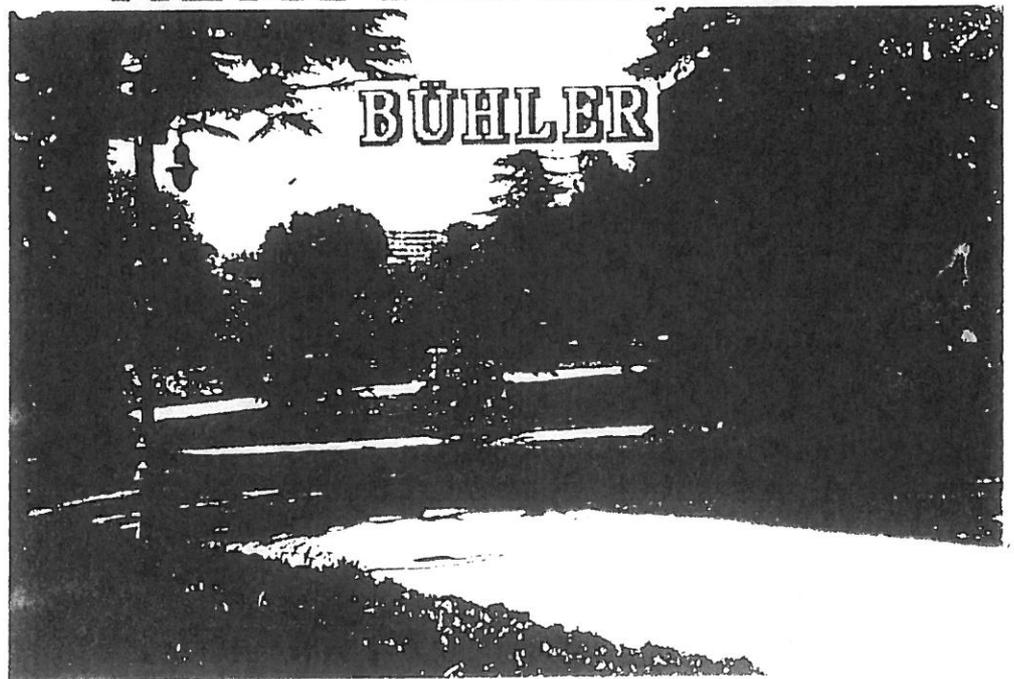


ETUDE DES PARCS ET JARDINS

CONCUS PAR LES FRERES



Mémoire de fin d'étude présenté le 26 Septembre 1990
Mlle. E. BOIVERT

1

Composition du jury :

Mr. ROUVE : D.R.A.E. de Bretagne

Mr. NOURRY : Professeur d'Histoire

Mr. PEUREUX : Paysagiste libéral

Mr. et Mme TANGUY : Enseignants à l'E.N.I.T.H.P.

Mr. REVERDY : Professeur d'art plastique à
l'E.N.I.T.H.P.

Je tiens particulièrement à remercier Mr. DOUBI pour son aide et son soutien personnel.

Merci également à Mme. LIEURY, Mr. LHOUMEAU, MR. NOURRY et Mr. TANGUY pour l'accueil qu'ils ont réservé à ce travail et les conseils précieux qu'ils m'ont donnés.

ECOLE NATIONALE d'INGENIEURS DES TRAVAUX DE L'HORTICULTURE ET DU PAYSAGE rue Le Nôtre - 49045 ANGERS cédex DEPARTEMENT : PAYSAGE PROFESSEUR : M. TANGUY	MEMOIRE DE FIN D'ETUDES - DIPLOME D'INGENIEUR DES TECHNIQUES DE L'HORTICULTURE ET DU PAYSAGE
	DATE : 26 SEPTEMBRE 1990 Organisme d'accueil : D.R.A.E. de BRETAGNE Adresse : 10 rue des DAMES à RENNES Maître de stage : Mr. ROUVE
AUTEUR (S) : <p style="text-align: center;">EMMANUELLE BOIVERT</p>	

TITRE : ETUDE DES PARCS ET JARDINS CONCUS PAR LES FRERES BÜHLER	Nbre de pages : 62 ANNEE : 1990
--	------------------------------------

RÉSUMÉ :

Denis et Eugène BÜHLER ont créé, au dix-neuvième siècle, plus de cinquante parcs en FRANCE.

L'analyse paysagère de neuf de leurs réalisations doit permettre de définir les caractéristiques de leur style.

La méthode utilisée est principalement basée sur l'étude de documents d'archives. Les résultats obtenus sont ensuite "testés" sur le terrain lorsque l'état de conservation des parcs le permet. La synthèse des informations recueillies permet de cerner les principes de composition qu'ils utilisent. Dans un deuxième temps, nous les comparerons aux pratiques en vigueur au dix-neuvième (illustrées en particulier, par les écrits de Gabriel THOUIN et d'Edouard ANDRE).

Il s'est avéré que Denis et Eugène BÜHLER pratiquent un art du paysage typique de leur siècle. Ils ont toutefois contribué à son évolution en créant un style très pur qui leur est propre.

ABSTRACT :

During the nineteen century, Denis and Eugène BÜHLER created in France, more than fifty parks.

Thanks to the landscape analysis of nine of their realizations, we can characterize their style.

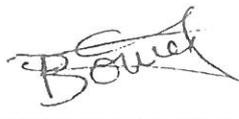
We use a method based on the study of archives. The results are, later, "tested" on the ground when the parks are well preserved. The synthesis of the informations will permit to define the principles of composition they use. Then, we'll compare them to the main ideas of the nineteen (G. THOUIN and E. ANDRE).

Finally, Denis and Eugène BÜHLER are typical of their century. They contribute to his advancement by creating a very pure style.

MOTS CLÉS : COMPOSITION STYLE CARACTERISTIQUES	Diffusion et référence 0 Non limitées 0 Sous réserve d'accord 0 Non autorisées
--	---

Je, soussigné **EMMANUELLE BOIVERT** propriétaire des droits de reproduction du résumé du mémoire mentionné ci-dessus, autorise par la présente, toutes les sources bibliographiques à signaler et publier ledit résumé.

DATE : Le 10 Septembre 1990

SIGNATURE : 

De nombreux parcs Bretons ont été réalisés par l'un ou l'autre des frères BÜHLER. Constatant un manque d'informations au sujet de ces deux paysagistes, la D.R.A.E. de Bretagne a commandité une étude visant à définir la personnalité de ces deux hommes et surtout à caractériser le style et le contexte historique de leurs interventions.

L'objectif à plus long terme est de compléter la connaissance générale des parcs et jardins. Ce travail devra également pouvoir servir de point de départ pour une réactualisation de ces aménagements, datant de plus d'un siècle.

Par la suite, une exposition itinérante débutera en Juin 1991. Elle présentera les frères BÜHLER dans les différentes villes concernées (ils dessinèrent en effet de nombreux parcs urbains), explicitera l'originalité de leurs travaux et leur redonnera, peut-être, la notoriété qu'ils méritent.

Ce présent mémoire a pour but de resituer l'intervention de Denis et Eugène BÜHLER dans le contexte paysagé du dix-neuvième siècle. Leurs œuvres sont-elles représentatives de l'art des jardins de cette époque?

Il a également pour ambition plus "pointue" de mettre en évidence le style propre de ces deux paysagistes : la "grammaire" BÜHLER.

5

**ETUDE DES PARCS ET JARDINS
CONCUS PAR LES FRERES
BÜHLER**



**ANNEXES:
ANALYSES PAYSAGERES DE NEUF
PARCS REALISES PAR
DENIS OU EUGENE BÜHLER**



visites effectuées de MAI à AOUT 1990



Mémoire de fin d'étude présenté le 26 Septembre 1990 par :
Mlle. E. BOIVERT

PARC DU DOMAINE DE KERNEVEZ

à St Pol de Léon .

JARDIN BOTANIQUE DE BAYEUX

PARC DE LA TETE D'OR A LYON

PARC OBERTHUR A RENNES

JARDIN SICARD A TOURS

PARC DU THABOR A RENNES

PARC DU CHATEAU D'AZAY LE FERRON

PARC DES PREBENDES D'OE A TOURS

PARC DU CHATEAU GISCOURS A LABARDE

ANALYSE PAYSAGERE

**DU JARDIN
BOTANIQUE
DE
BAYEUX**

FICHE D'IDENTITE DU PARC ACTUEL

SUPERFICIE TOTALE : Environ 2,2 ha

DEFINITION GLOBALE

- **Nom locale** : Le jardin botanique
- **Nom du propriétaire** : Ville de BAYEUX
- **Localisation, adresse postale, numéro de téléphone** : 55 route de Port en Bessin 14 400 BAYEUX Tel : 31-92-26-61.
- **Transports publics** : Oui
- **Quel mode, Numéro de ligne, Nom de l'arrêt** : Autobus
- **Fonction principale** : Jardin public

SITUATION JURIDIQUE ET FONCTIONNEMENT ECONOMIQUE

- **Statut de propriété** : Le propriétaire est la ville de BAYEUX.
- **Régime de droit du sol** : /
- **Situation de protection** : Le Hêtre pleureur est classé monument historique.
- **Destinataires ordinaires de l'ensemble** : Le jardin est ouvert à tout public.
- **Conditions d'ouverture** : Le jardin est ouvert tous les jours de 9H à 20H du premier Avril au trente Septembre, et de 9H à 17H le reste de l'année.
- **Gestion courante** :
 - **Nombre de jours consacrés par an à l'entretien** : Il n'y a pas de personne attitrée à l'entretien du jardin. Le travail effectué par les différents agents qui interviennent de manière irrégulière tout au long de l'année correspond à environ une personne à temps complet. Il y a une tonte par semaine.
 - **Montant du budget d'investissement et de travaux de réparation au cours des trois ans précédant l'enquête** : Peu d'investissements depuis trois ans.
 - **Montant des recettes annuelles** : Aucune

HISTORIQUE RAPIDE

- **Date d'origine** : Le jardin à été créé en 1859 sur d'anciens champs qui avaient été légués à la ville.
- **Destinataire principal d'origine** : Le jardin a été public dès sa conception.
- **Propriétaire d'origine** : Monsieur DELAMARE était propriétaire des champs sur lesquels le jardin à été construit, mais le jardin en lui même à toujours été la propriété de la ville de BAYEUX.
- **Date d'intervention des frères BUHLER** : Eugène BUHLER est intervenu en Février 1859.

- **Modifications postérieures à leur intervention, époque, concepteur :**
Très peu de modification depuis 1859. A l'emplacement du jardin botanique, on trouve actuellement une aire de jeux pour enfants plantée de quelques très vieux arbres qui laissent penser que le jardin botanique n'a sans doute jamais été construit. Deux serres ont été rajoutées depuis 1859.

SITE ACTUEL AUQUEL APPARTIENT LE PARC OU LE JARDIN

- **Paysage environnant :** Zone urbaine. Le jardin est attenant à un lotissement.
- **Animation :** Une aire de jeux pour enfants
- **Topographie :** Le terrain est plat mais présente des reliefs ponctuels très intéressants.
- **Climat :** océanique à semi-océanique : Hiver frais à très frais, Eté frais.

ETAT DE CONSERVATION

- Parfait A l'économie A l'économie partiellement A l'abandon partiellement Totalement à l'abandon Gain par l'urbanisation
- **Entretien correspondant à l'identité du lieu :** oui non
- **Mode d'entretien :** Jardinage Autre (préciser)
- **Etat sanitaire de la végétation :** Régénération urgente Régénération à prévoir. Bon
- **Problèmes liés à l'eau :** Qualité Etanchéité Curage
- **Etat du bâti :** Bon état Délabré Ruines

PROJETS, PRESSIONS, MENACES

- Une étude phytosanitaire à été engagée en 1989. Les résultats indiquent si l'arbre est blessé ou s'il subit une attaque de champignons ou d'insectes. Il est également prévu de refaire l'étanchéité du bassin.

FICHE AIDANT A L'ANALYSE DE LA COMPOSITION

ELEMENTS DE DEPART

- *Plan originel des frères BUHLER : Oui Non
 *Lettres ou autre type de correspondance : Oui Non
 *Autre : (préciser)

ETABLISSEMENT D'UN PLAN OU SCHEMA MONTRANT LES DIFFERENTES SOUS-UNITES :

Nous aurions pu considérer que le jardin botanique constituait à lui seul une unité paysagère. Il a en effet, une composition très géométrique qui s'oppose en cela à celle du jardin paysager. Il existe une véritable transition entre les deux unités. Cependant la faible surface occupée par le jardin botanique (11,5 % de la surface totale) et surtout son homogénéité paysagère sont telles que nous avons choisi de le placer dans la rubrique "éléments particuliers de végétation".

ETUDE PAR RUBRIQUE :

Etude des cheminements

*Longueur : environ 880 mètres

*Largeur : 5 mètres

*Tracé, forme, logique (sur quoi s'appuie-t-il) : Le tracé s'appuie sur deux points forts diamétralement opposés : le jardin botanique d'une part et le bassin et les bâtiments qu'il accompagne d'autre part. Entre ces deux pôles, un grand carrefour constitue une mini-place.

*Traitement des bordures : (caractéristiques). Les bordures d'allées sont comme dans tous les plans de l'un ou de l'autre des frères BUHLER, constituées de pelouses sur quelques dizaines de centimètres puis plantées de massifs d'arbres, d'arbustes ou de fleurs.

*Décèle-t-on des indications quant à l'entretien : La bordure de pelouse de quelques centimètres, systématiquement mise en place contribue à faciliter l'entretien des allées et à leur donner toujours un aspect soigné.

*Type des carrefours : Typiques des frères BUHLER, les carrefours ressemblent plus à des croisements aux angles assouplis. Ils ont trois ou quatre branches.

Etude des surfaces engazonnées

*Surface : environ 9300 mètres carrés soit 42 % de la surface totale du parc paysager.

*Forme : Les pelouses sont concentrées au milieu du parc, elles ont une forme générale de haricot et sont parcourues par deux allées convergeantes. Deux petites "hernies" viennent aérer les plantations de ceinture. Ces petites surfaces engazonnées sont diamétralement opposées et forment ainsi un axe

secondaire par rapport à celui reliant le jardin botanique au bassin. Elles permettent aussi d'effectuer une transition plus douce entre le centre de la composition (assez aéré) et les espaces périphériques (beaucoup plus denses).

***Fonction** : Les pelouses permettent de mettre en valeur les arbres isolés et les parterres fleuris. Elles constituent un espace central aéré et ouvrent des vues d'un bord du parc à l'autre.

Etude du fleurissement

***Type de formations** : Des parterres sont indiqués sur le plan.

***Quantité** : Six parterres sont dénombrés, quatre d'entre eux fonctionnent isolément et les deux autres forment un ensemble.

***Géométrie** : Ils sont de forme oblongue.

***Emplacement dans la composition** : Ces parterres occupent des places "stratégiques" dans la composition. Il y en a un en face de chaque entrée, un en face du bassin circulaire, un en face du jardin botanique et les deux derniers, qui fonctionnent ensemble, sont situés de part et d'autre de l'allée de "ceinture". Le parterre qui se trouve ainsi en dehors du "haricot", est un véritable trait d'union entre l'espace central et la bordure.

***Fonction** : Ces fleurs, nous venons de voir, soulignent les éléments principaux de la composition, elles marquent les entrées et de par leur couleur constituent des points d'appel visuels

Etude des buissons

***Quantité** : Il n'est pas possible de distinguer les arbustes des arbres sur le plan aquarellé nous traiterons donc l'ensemble dans la rubrique "étude des arbres".

***Mode d'utilisation** : /

***Emplacement** : /

Etude des arbres

***Quantité** : Environ 8700 mètres carrés de plantations denses soit 40% de la surface totale du parc paysager et 37 arbres isolés (dont 12 conifères)

***Mode d'utilisation** : Isolés Accompagnement Alignement
 Ecran Traitement particulier (préciser)

***Pourcentage de conifères par rapport aux feuillus** : 2500 mètres carrés de plantations denses sont des conifères (soit 30 % du total des plantations denses). 11 des isolés sont des conifères (soit 30 % du total des isolés).

Etude des éléments particuliers de végétation

***Nature** : Le jardin botanique

***Quantité** : Environ 3500 mètres carré

***Localisation** : Au Sud du jardin

***Fonction** : Présentation de collections de végétaux selon une classification botanique précise. Le jardin botanique obéit à la mode de cette époque.

***Forme** : Le jardin botanique est installé sur une portion de cercle centrée sur l'un des coins du terrain et dont l'ouverture de l'angle correspond à l'angle formé par les murs d'enceinte du terrain. Il est entouré par une bande de pelouse de 2,40 mètres de largeur. Les végétaux sont disposés sur des plates-bandes circulaires séparées par des allées de 1 mètre de largeur. Trois allées plus larges (3,60 mètres) partent du centre pour rejoindre l'allée circulaire la plus externe (également large de 3,60 mètres). Un petit bassin circulaire de 3,60 mètres de diamètre se trouve à l'intersection entre le rayon central et l'allée circulaire

***Mode de transition** : La transition entre le jardin botanique et le jardin paysager se fait par l'intermédiaire d'une disposition symétrique de quelques éléments constitutionnels de ce dernier. Ces éléments sont : Des arbres isolés, des plantations denses, un parterre de fleurs, une allée souple et un mélange de conifères et de feuillus. On trouve, à cet endroit du parc, une véritable construction symétrique réalisant une transition parfaite et presque imperceptible entre le jardin botanique (de structure très rigide et géométrique) et le parc (de composition beaucoup plus souple).

Etude des éléments architecturaux

***Nature** : Des serres

***Position** : Au nord du parc

***Fonction** : Acclimatation des espèces végétales

Etude des éléments aquatiques

***Nature** : Deux bassins

***Position** : Un au Nord et l'autre au Sud

***Fonction** : Celui situé au Sud fait partie du jardin botanique et sert à la présentation des espèces aquatiques. L'autre, situé au Nord, accompagne les bâtiments et a un rôle plus esthétique. Ce dernier est l'élément clef de cette partie de la composition. Il est situé au milieu d'une place de 1300 mètres carrés et constitue un pôle attractif indéniable.

***Forme** : Circulaire

***Style** : /

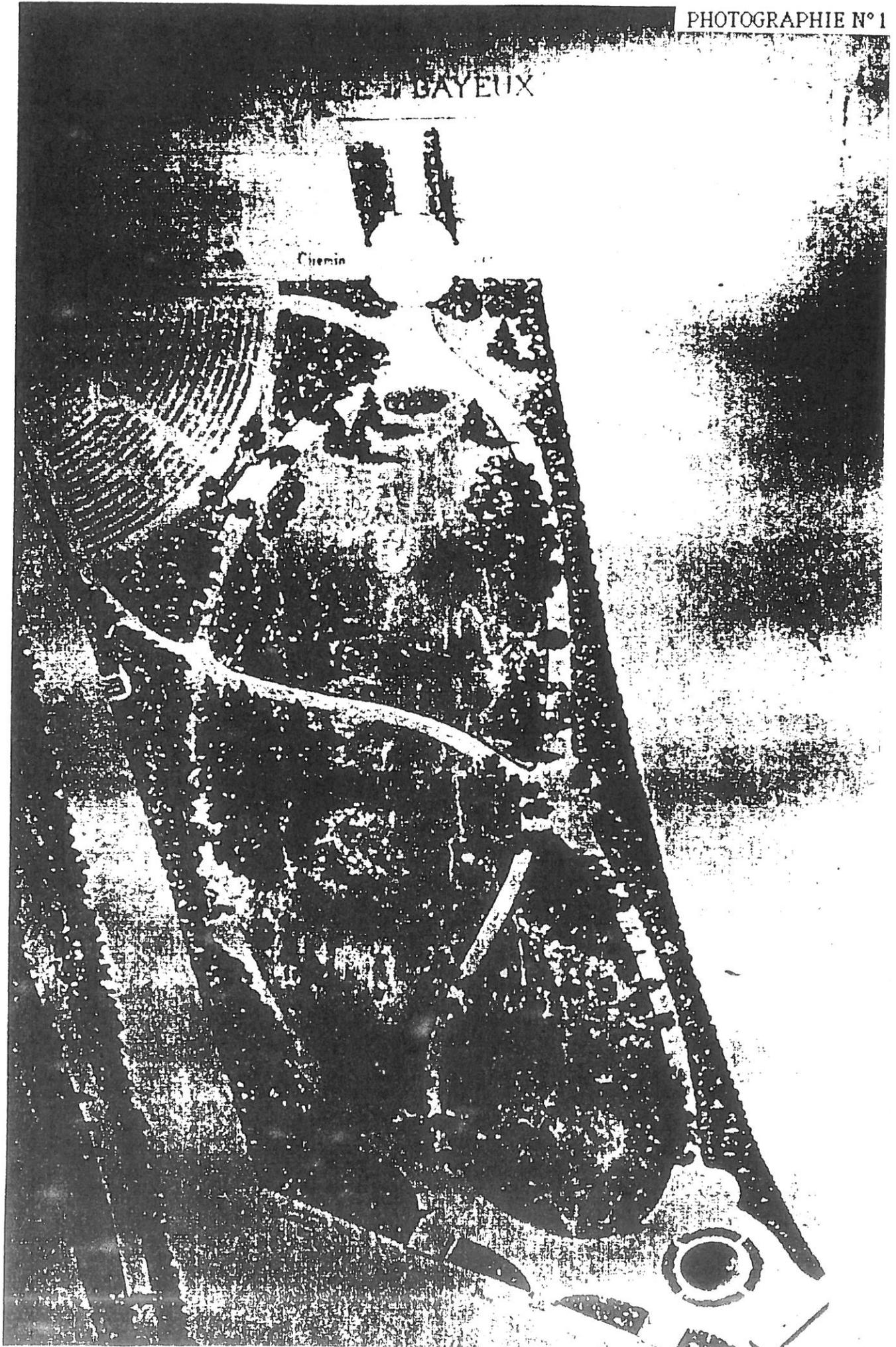
***D'où sont-ils visibles** : Celui situé au Sud n'est visible que depuis le jardin botanique. Le bassin qui se trouve au Nord est visible depuis une bonne partie de l'allée la plus à l'Ouest (il est un élément dynamisant pour les

personnes qui empruntent cette allée), il est également visible depuis les allées "transverses" et depuis presque toutes celles situées à l'Est.

***Surface** : Celui au Sud fait environ 10 mètres carrés et le bassin principal, au Nord, fait 78,5 mètres carrés.

***Mode de fonctionnement** : /

***Traitement des alentours** : Le bassin principal est entouré d'une ceinture arbustive taillée, en quatre quarts de cercle de 80 centimètres de largeur.



PRINCIPE DE COMPOSITION

(cf. PHOTOGRAPHIE N° 1)

L'une des clés de cette composition est l'utilisation de la **symétrie** (cf. schéma n° 1). Les éléments symétriques sont parfois ponctuels : on les trouve au niveau de l'entrée proprement dite, des plantations entourant le bassin, des parterres de fleurs, des isolés. Une certaine dualité est également très nette, à une plus grande échelle, dans la composition de la transition entre le jardin botanique et le parc proprement dit. Enfin, on retrouve des éléments de symétrie à l'échelle du parc tout entier. C'est le cas des formes circulaires dont nous avons parlé plus haut, des deux massifs de conifères qui se font face et constituent ainsi une véritable porte végétale qui "coupe" le parc en deux. On trouve également une dualité dans la disposition des éléments importants. Ainsi, le jardin botanique est diamétralement opposé au bassin d'agrément, les deux autres angles sont occupés par des pelouses équivalentes, qui se répondent l'une à l'autre et constituent un axe.

On ne peut parler de symétrie au niveau **des allées**, par contre, on doit leur reconnaître une disposition fort judicieuse et des courbes tout particulièrement harmonieuses (cf. schéma n° 2). Elles ont un tracé très souple, qui est assez simplifié du fait de la petitesse du parc (2,6 hectares environ) : L'allée principale, légèrement plus large que les autres, a une forme de "haricot" et joue le rôle d'allée de ceinture. Au Sud du parc, le jardin botanique se greffe par deux allées secondaires. Enfin, du centre du "haricot", partent deux allées qui traversent le parc. Leur point de départ est tout particulièrement intéressant. Il est constitué d'une placette de forme circulaire, dont la taille correspond à celle du bassin Nord et à la placette de l'entrée Sud.

Du côté extérieur de cette allée de ceinture, on retrouve **les plantations denses** chères à Eugène BUHLER. Ce véritable **écran** végétal borde le parc sur tous les côtés Est et Ouest. Seules, les deux entrées et le jardin botanique constituent une ouverture visuelle sur les alentours. Si on en juge par la représentation graphique du plan aquarellé, cet écran végétal est uniquement constitué de feuillus. **Les carrefours** sont également très végétalisés. Cependant, du fait de la faible superficie du parc, ils se rattachent tous à l'allée de ceinture. Ils ne font donc pas l'objet d'un traitement particulier mais sont composés des plantations formant l'écran végétal sur lesquelles viennent se rajouter des massifs de conifères. Nous pouvons citer, pour illustrer la composition végétale de l'époque, un texte qui date de 1878 (soit 20 ans environ après l'intervention d'Eugène BUHLER):

"Non seulement, Mr BUHLER fit d'admirables mouvements de terrain, mais encore, en variant les couleurs, les espèces des arbres, il peignit de sa riche palette, le pittoresque paysage que le jardin nous offre aujourd'hui.

Ainsi notre remarquable *Araucaria-imbriata*, l'*Abies pinsapo*, le *Wellingtonia*, sont isolés, tandis que les pins noirs, les *Laricio* de Caramanie, forment de

ELEMENTS SYMETRIQUES DE LA COMPOSITION

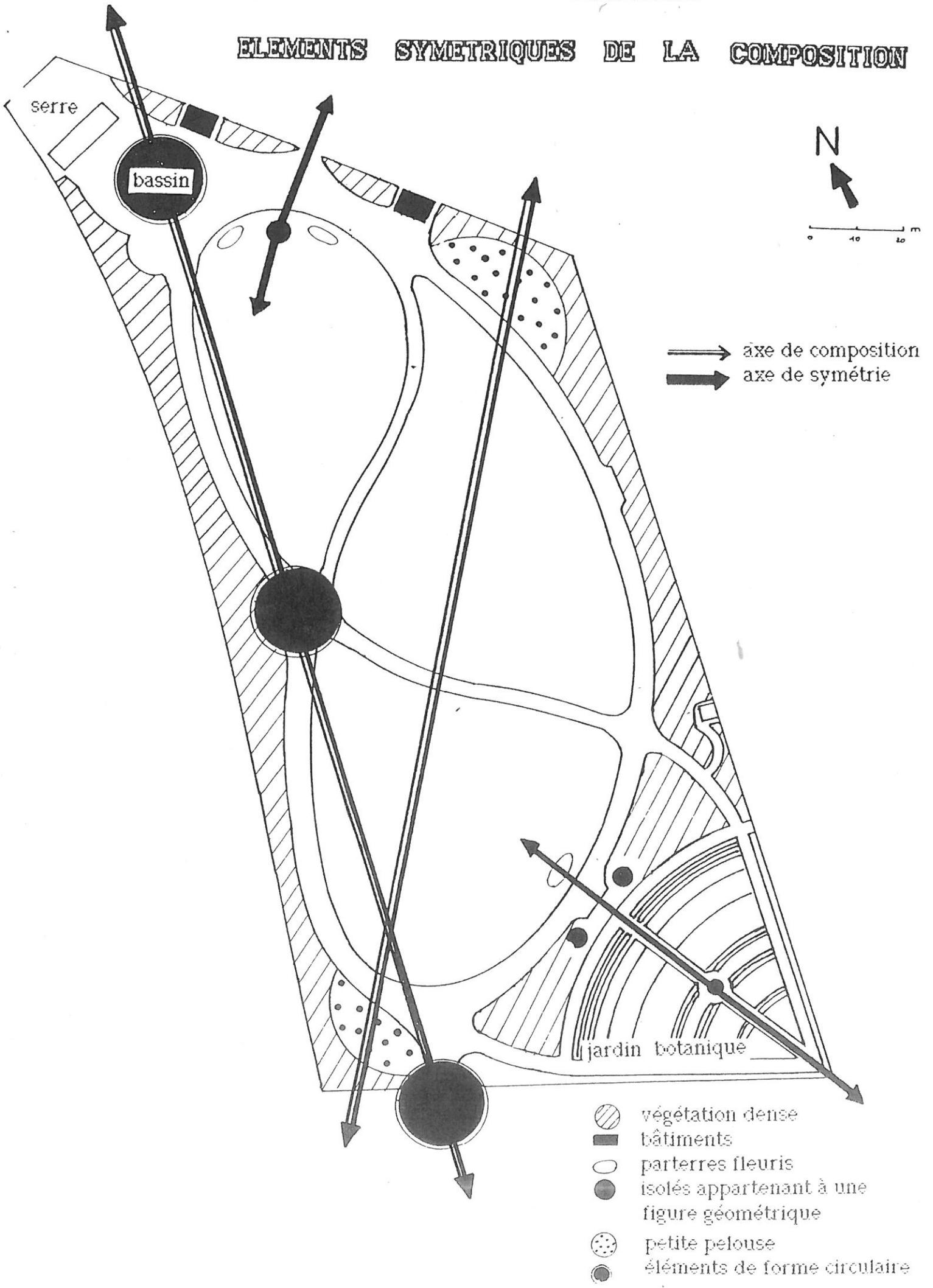
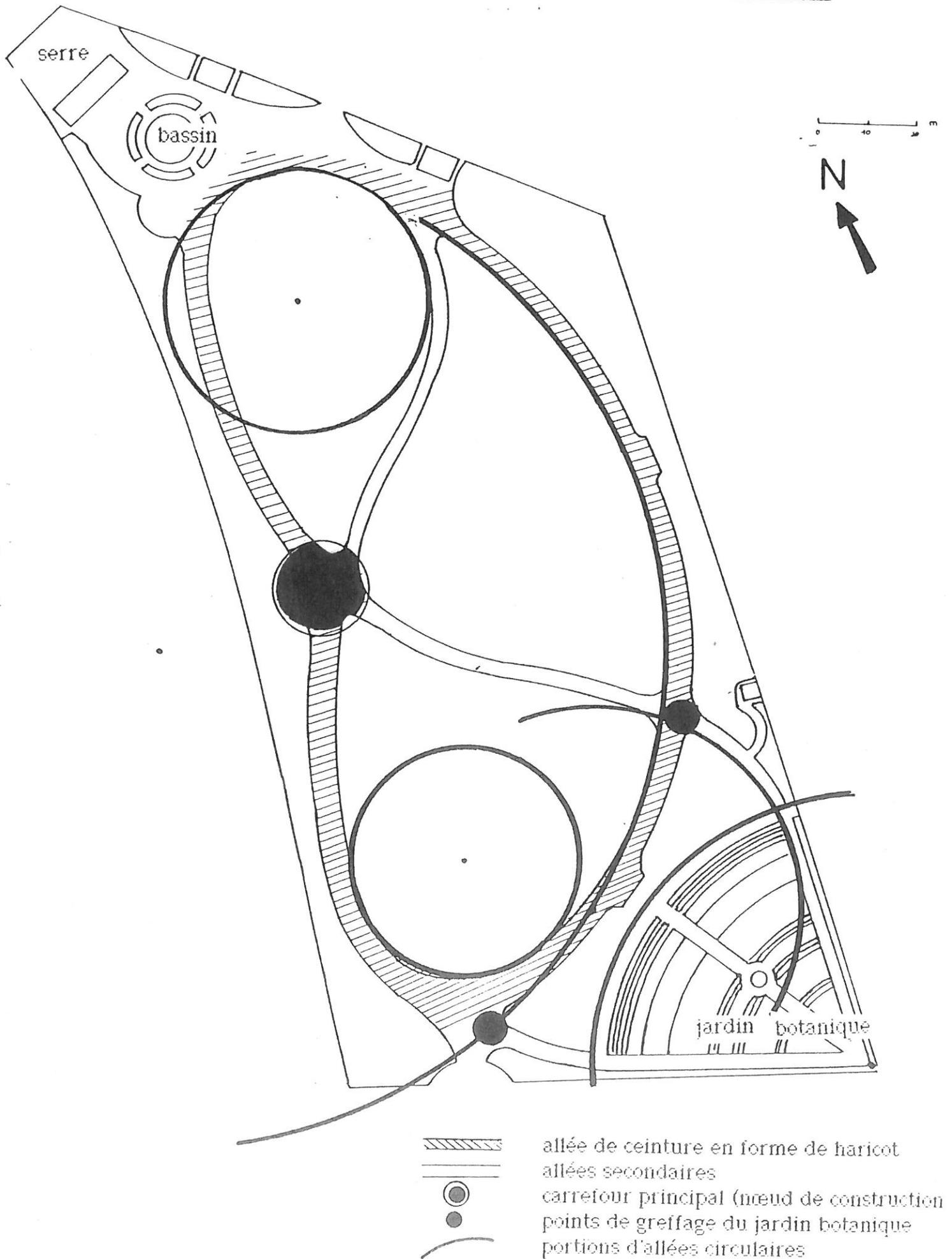


Schéma n°2

PRINCIPE DU TRACÉ DES ALLEES



18

sombres massifs qui repoussent les verts-clairs des sapinettes, et les rameaux pleureurs des *Cédrés-décolora*.

Les touffes rougeâtres de *Berberis* épinevinettes, des noisetiers, des hêtres scintillent au milieu de cet oasis de verdure.

L'érable de Virginie, envoie ses reflets de pourpre sur le blanc feuillage de son voisin, le tilleul argenté."

Texte tiré du rapport de la commission de juin 1878: œuvre des apprentis et du JARDIN BOTANIQUE.

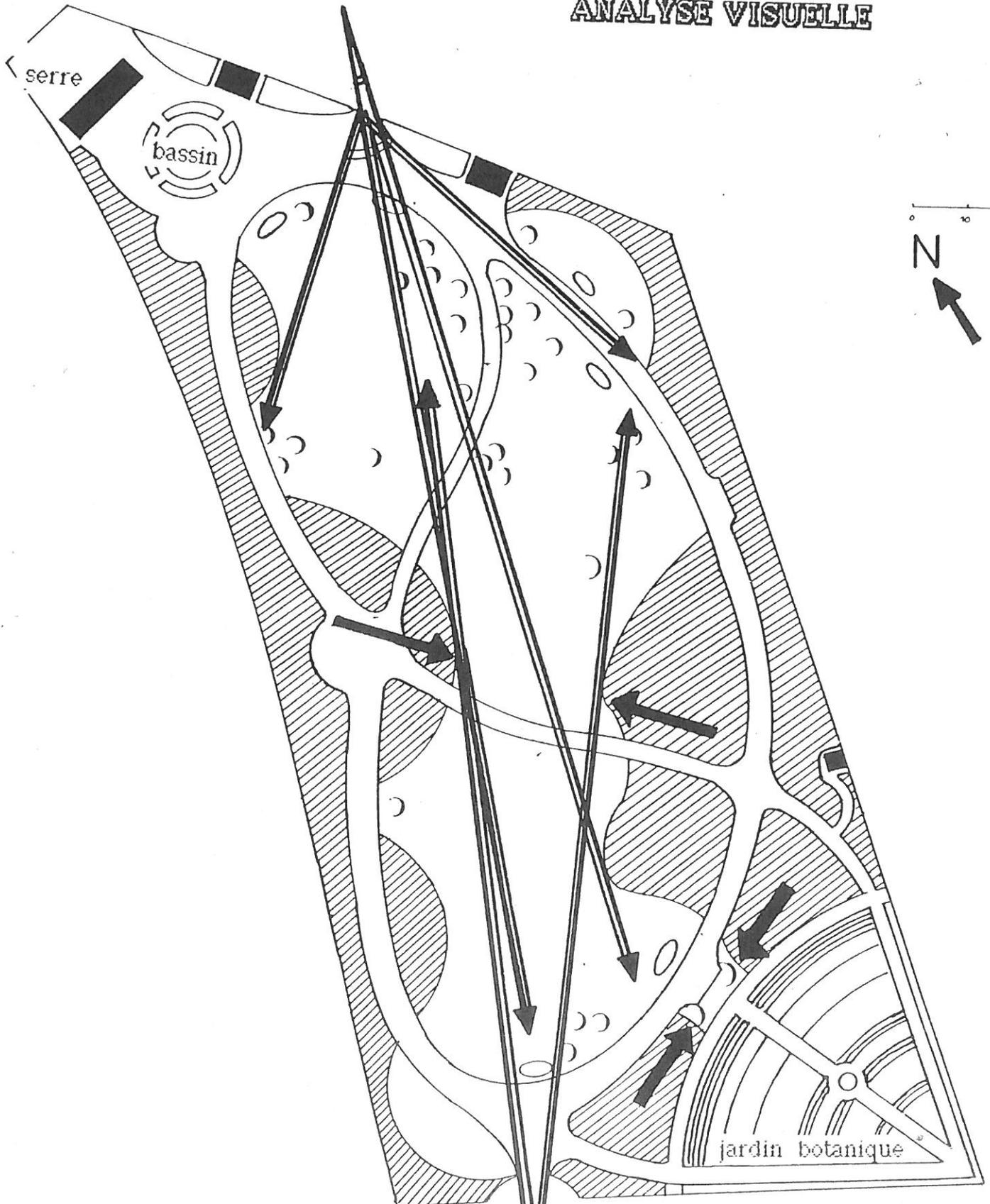
Ce texte fait également mention de massifs de Rhododendrons et d'Azalées.

Finalement, la lecture de cet écrit nous indique la manière de procéder d'Eugène BUHLER. Ce dernier composait de véritables tableaux en jouant sur les couleurs et les textures des végétaux qu'il employait. Les outils principaux de ces tableaux en trois dimensions semblent être les arbres, isolés ou en grandes masses, mais aussi les pelouses. A Bayeux, en effet, les pelouses jouent un rôle très important dans la respiration du parc et dans son équilibre. Le cœur du parc est constitué de larges pelouses nues en leurs centres qui permettent à l'œil de vagabonder un peu. C'est également grâce aux pelouses, que les espaces extérieurs à l'allée de ceinture se rattachent à l'unité centrale. La couleur est donnée par les arbres mais aussi par les parterres de fleurs qui, rapportés à la superficie totale du parc sont assez nombreux. Leur emplacement dans la composition est loin d'être faite au hasard. Quatre parterres soulignent les éléments importants : Les deux entrées, le jardin botanique et le bassin d'agrément. Les deux autres parterres renforcent la transition entre l'espace central et la végétation de bordure.

D'un point de vue visuel, le jardin botanique de Bayeux renferme deux cônes de vue (cf. schéma n°3) qui s'étendent presque d'un côté à l'autre du parc. Ces cônes très longs, se croisent au niveau d'une porte. Cet effet de porte est obtenu par l'avancée de deux massifs de conifères vers le milieu de la pelouse centrale. Le point de départ de ces cônes se situe à l'entrée du jardin. Ils sont tous les deux construits sur le même schéma : le regard fuit vers l'autre côté du parc en passant par dessus un parterre de fleurs qui se trouve au milieu du champ visuel, sur le bord de la première pelouse rencontrée. L'extrémité du cône se perd au loin dans un petit massif d'isolés qui, sans constituer un véritable point d'appel, permettent d'éviter que le regard ne flotte sans savoir où se poser. Ces cônes de vue sont donc de construction très légère. Leur longueur (et donc l'impression d'étendue qui en résulte) compense un peu le fait qu'aucune percée vers l'extérieur n'ait été aménagée. Un troisième angle a été dégagé, il s'agit cette fois d'une ouverture très large mais le champ visuel est court. Il part de l'entrée Nord et englobe un grand nombre d'arbres isolés.

Schéma n°3

ANALYSE VISUELLE



- végétation dense
- ◐ isolés
- bâtiments
- ↔ cônes de vue
- ↔ effet de porte
- parterres de fleurs

Enfin, on ne peut parler de composition sans souligner la forme du jardin botanique. Celui-ci est constitué d'une portion de cercle contenant les allées et les plates-bandes de végétaux de collection. Cette disposition semble correspondre à la "mode" de l'époque. On a, en effet une disposition semblable au parc de le TETE D'OR à Lyon et plus tard, cette forme circulaire se retrouvera (contre la volonté de Denis BUHLER cette fois) au Thabor à Rennes. On peut d'ailleurs faire une remarque à ce sujet : avant l'intervention d'Eugène BUHLER, l'architecte de la ville avait proposé un plan de jardin botanique. Ce dernier occupait toute la superficie du terrain. L'originalité du projet d'Eugène BUHLER a peut-être été de savoir réduire l'importance du jardin botanique pour l'intégrer dans un ensemble plus vaste de type paysager. Il faut également souligner un élément qui est tout à fait particulier et très intéressant de par sa nouveauté. Il s'agit de l'avenue qui fait suite au parc au niveau de l'entrée Sud. Cette avenue est traitée dans un souci d'intégration du parc à la ville. Le parc "déborde" de ses limites. L'avenue signale le parc et constitue un véritable point d'appel. Elle est bordée de pelouses plantées d'arbres isolés mais non alignés. Le plan prévoit en effet de disposer ces arbres deçà-delà le long d'une haie d'arbustes. On y trouve un mélange de feuillus et de conifères. Cette notion d'intégration peut surprendre par sa modernité puisque c'est encore aujourd'hui un des principes de base de tout aménagement urbain.

ETUDE DE L'EXISTANT

Si le jardin botanique de la ville de BAYEUX a conservé son appellation, le jardin botanique en lui même, qui était dessiné sur les plans d'Eugène BÜHLER n'existe pas (cf. schéma n°4). Il est remplacé par une aire plantée d'un dédale de buissons qui renferme une aire de jeux pour enfants (invisible de tout le reste du parc). Ce recoin contient également de beaux spécimens arborés (dont un Séquoia, espèce chère aux frères BÜHLER, et quelques pins qui semblent dater de la seconde moitié du dix-neuvième siècle). Au regard de cette végétation, on peut se demander si réellement, le jardin botanique a été réalisé. Le doute s'accroît à la lecture des archives de cette époque. Nulle part après 1864, (date d'ouverture du jardin au public) il n'est fait allusion à un quelconque jardin botanique et aucune facture de plante de ce type n'a été retrouvée. Par contre, une lettre d'Eugène BÜHLER à Monsieur le Maire de la ville de BAYEUX y fait référence : "L'école de botanique peut contenir 1800 à 2000 plantes, c'est, je crois très suffisant pour une petite école, et il me serait difficile de l'agrandir sans nuire à l'effet du jardin". Il semble pourtant que la volonté de Monsieur DELAMARE n'ait pas été suivie (il avait légué le terrain à la ville avec pour condition d'en faire un jardin botanique).

Les bâtiments ont été conservés (cf. photographie n°1). Par contre, quelques éléments ont été rajoutés. C'est le cas de la statue de Mr DELAMARE (donateur du terrain) qui a été érigée au milieu du parc, ce qui a impliqué la création d'une allée supplémentaire pour y accéder (cf. photographie n°2). C'est également le cas d'un petit escalier menant à une aire de repos agrémentée d'un banc. Une roseraie a été créée non loin du Hêtre pleureur. Elle contient une majorité de rosiers grimpants (cf. photographie n°3). Nous nous sommes également interrogés sur la manière actuelle de traiter les parterres fleuris. Le plan aquarellé semblait représenter des parterres de forme oblongue légèrement ellipsoïdale. Or nous trouvons actuellement des parterres rectangulaires surélevés (cf. photographie n°4). Pourtant, déjà, des cartes postales anciennes représentent des massifs très travaillés et légèrement sur-élevés contenant des motifs. Elles sont datées de 1880 (cf. ANNEXE N°1). Il est impossible de savoir si ce type de formation a été mise en place dès la création du jardin ou si elle est apparue, sacrifiant à la mode, quelques années plus tard. Nous cloterons ce chapitre en remarquant que, quelle que soit la date exacte de mise en place de ce type de parterres, la tradition les a perpétués depuis au moins 1880 jusqu'à nos jours, ce qui leur donne une valeur historique certaine.

En ce qui concerne la végétation, l'étude phytosanitaire qui a été effectuée dans le parc, a dressé la liste suivante : Erables, Pins, Thuyas, Tilleuls, Micocouliers, Hêtres, Marronniers, Sophoras et Acacias. Il faut cependant noter qu'il y a une grande quantité d'espèces, représentées en un faible nombre d'exemplaire. C'est le cas des Frênes, des Tulipiers, des Magnolias, des Bouleaux,

Bouleaux, des Araucarias, des Prunus, des Ptérocaryers et des Chataigners. Les arbres les plus vieux se répartissent comme suit :

- 3 Sophoras
- 2 Acacias
- 8 Marronniers
- 6 Tilleuls
- 5 Erables
- 5 Hêtres
- 8 Pins

Et autant d'arbres divers en quelques exemplaires, dont :

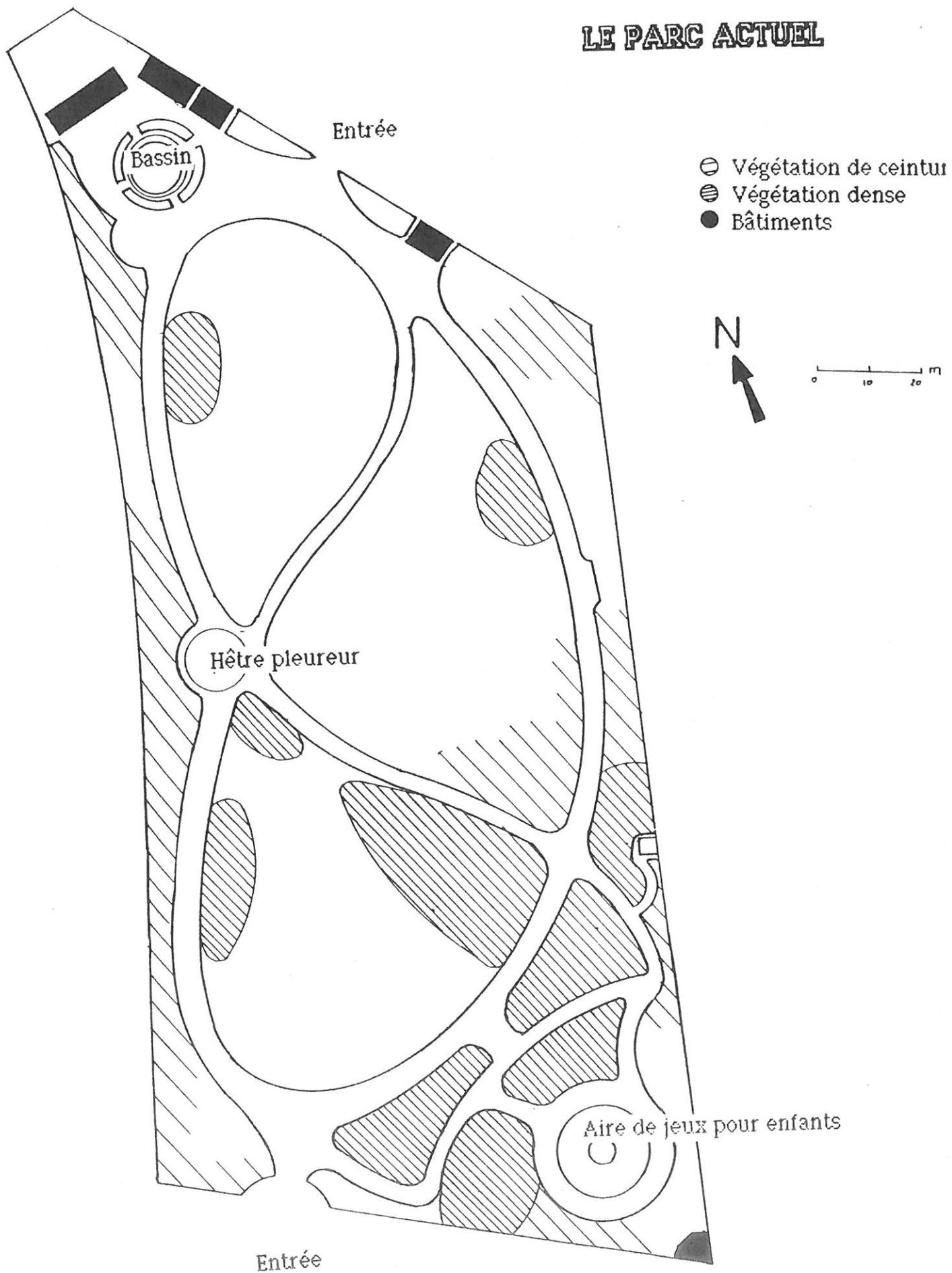
- 1 Séquoia
- 1 Magnolia
- 1 Thuya
- 1 Prunus
- 1 Noyer
- 1 Ptérocaryer
- 1 Frêne

On peut, à ce niveau, faire un rapprochement avec la liste des végétaux qui avait été prévue par Eugène BUHLER au moment de la création du jardin (cf. ANNEXE N°2). Cette liste prévoyait 48 Marronniers, 45 Pins, 40 Platanes, 35 Houx, 35 Erables, 32 Tilleuls, 23 Sophoras, 20 Ifs, 17 Hêtres, 17 Catalpas, 17 Abiès, 12 Epicéas, 8 Acacias, 7 Cèdres, 5 Noyers (cf. liste complète en annexe n°1). Il semble que les Platanes correspondent à ceux qui se trouvent encore de nos jours sur le bas coté de la route. Finalement, les principales espèces sont encore présentes et, ce qui est important, elles sont restées majoritaires dans des proportions à peu près semblables. Finalement, même si le jardin botanique en lui-même n'existe pas, la diversité d'espèces lui confère un intérêt botanique certain.

Les principes de symétrie que nous avons dégagé, eux, ne sont plus toujours aussi visibles. Cela est dû en grande partie à l'absence du jardin botanique, lui-même très symétrique de par sa forme, mais aussi, par l'absence de toute la zone qui servait de transition entre ce jardin et le parc. Une certaine régularité se retrouve quand même, notamment au niveau du bassin d'agrément (cf. photographie n°5). Ce bassin est maintenant entouré de deux ceintures de plates-bandes circulaires qui sont régulièrement décorées de fleurs et d'arbustes grimpants. Finalement, on peut dire que la régularité a été accentuée à proximité des bâtiments et qu'elle s'est atténuée dans le "fond" du parc. Cette nouvelle composition est beaucoup plus classique (on retrouve ce principe de composition au parc du Thabor à Rennes). On ne peut pas évoquer le jardin botanique de la ville de BAYEUX sans parler du Hêtre pleureur. Celui-ci a atteint des proportions aujourd'hui très impressionnantes, il fait environ 40 mètres de diamètre. Rien ne prouve de façon formelle, que c'est Eugène BUHLER qui ait ordonné sa plantation, mais, 4 Hêtres pleureurs étaient inscrits dans la liste primitive des

Schéma n°4

LE PARC ACTUEL



végétaux et, de plus, un arbre pleureur était prévu à l'emplacement exact de celui que l'on trouve de nos jours. Chose surprenante, il n'est pas fait mention de cet arbre jusqu'à ces dernières années bien que la manière de le conduire ait depuis toujours été surprenante (cf. photographie n°6).

Au niveau de la composition générale, les grandes lignes sont conservées. On retrouve très bien, à l'heure actuelle, les perspectives qui avaient été dégagées. Les cônes du vue sont toujours bien marqués (cf. photographie n°7) : En premier plan, le parterre de fleurs, et au loin, le petit bosquet d'arbres remarquables sur lequel, le regard vient se poser. On peut noter sur cette photographie que le relief est tout particulièrement étudié, notamment pour ôter les allées de la vue (une allée passe au pied des deux bancs). De même, les petites pelouses qui se trouvent dans la ceinture végétale sont encore présentes et continuent de jouer leur rôle de transition (cf. photographie n°8).

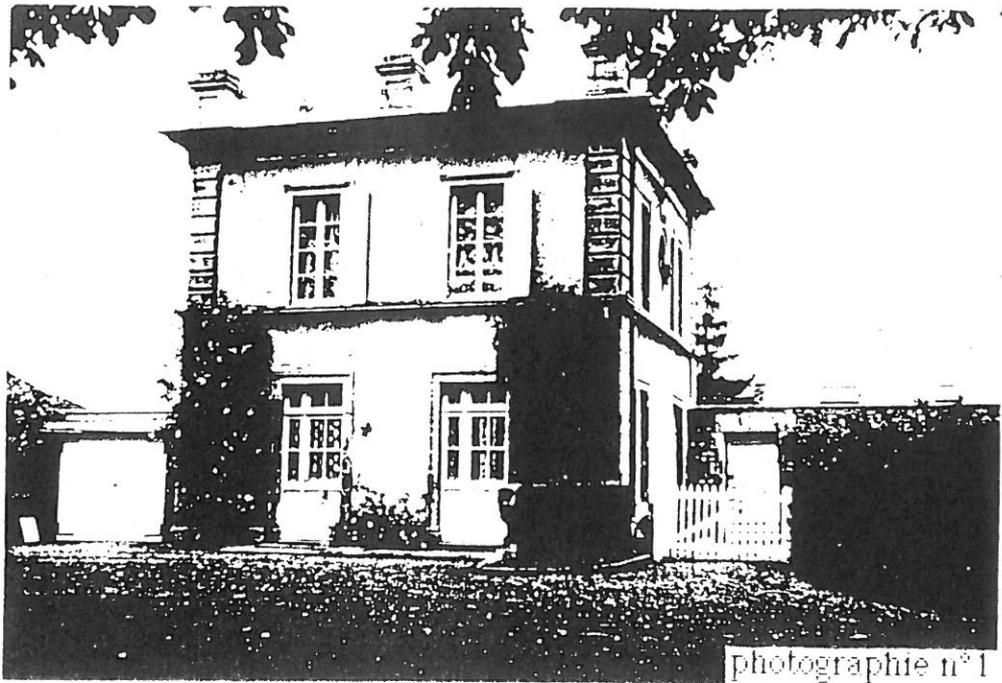
L'étude du jardin actuel nous fournit de précieux renseignements quant au relief. Il semble que les modelés de terrain soient tout particulièrement étudiés. En particulier, les plantations arborées en bordure de pelouse sont rehaussées de plusieurs centimètres. Ce procédé a plusieurs conséquences : A certains endroits, il permet de rendre invisibles les allées qui traversent les pelouses. A d'autres endroits, le relief morcelle le champ visuel et crée ainsi des sous-espaces plus "intimes" (cf. photographie n°9), ce qui, là encore donne une impression de grandeur de l'espace.

En ce qui concerne l'avenue dont le plan de masse était rendu en même temps que celui du jardin botanique, on retrouve actuellement le "faux" alignement qui était prévu par Eugène BÜHLER. Mais, les buissons qui les accompagnaient ont disparu (cf. photographie n°10). La fonction d'intégration est toujours aussi présente et cette avenue continue de jouer son rôle de trait d'union entre le milieu urbain et le parc.

En fait, le jardin botanique de BAYEUX est fidèle à la volonté de son concepteur, Eugène BÜHLER. Seule la partie du jardin botanique proprement dit a disparu mais, cette unité, nous l'avons déjà remarqué n'était pas entièrement intégrée au parc. Le jardin botanique était camouflé derrière des plantations denses et constituait un centre d'intérêt pour ceux qui faisaient la démarche d'aller vers lui. Il en est de même aujourd'hui dans un autre domaine, pour le coin de jeux pour enfants qui s'y trouve. Par contre, quelques détails peuvent être contestés, par exemple, le motif du parterre qui se trouve face à l'entrée semble assez réactualisé (cf. photographie n° 11) !

LEGENDE

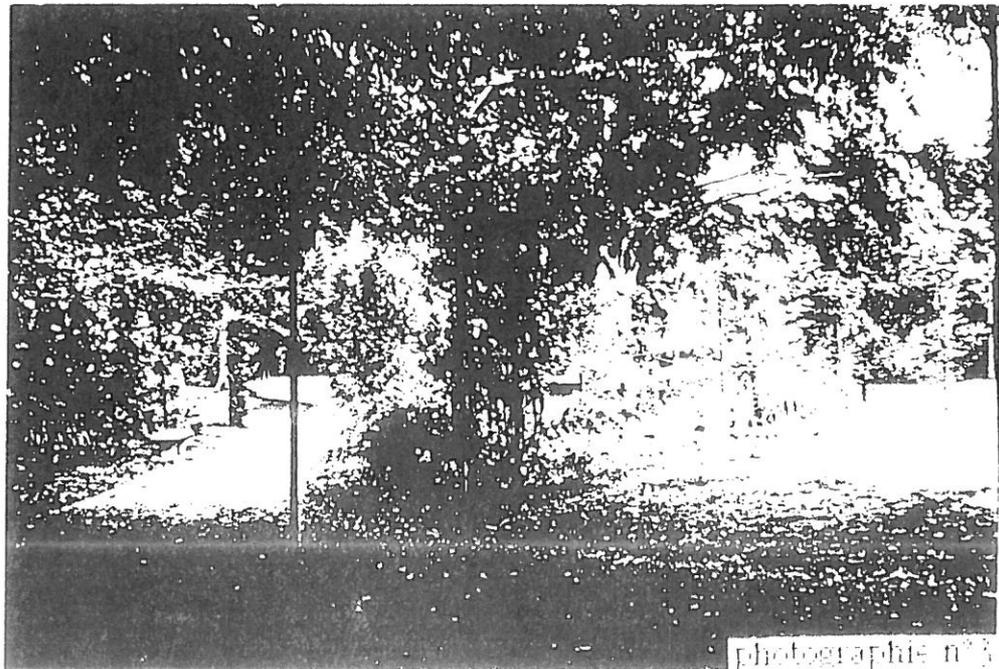
- photographie n°1 : Les bâtiments n'ont pas été transformés depuis l'intervention d'Eugène BÜHLER.
- photographie n°2 : Parmi les éléments rajoutés depuis 1859, on trouve le buste de Mr DELEMARE, donateur du terrain sur lequel se trouve le jardin botanique.
- photographie n°3 : Autre élément rajouté, une roseraie, non loin du Hêtre pleureur.
- photographie n°4 : Les parterres ont une forme rectangulaire et sont rehaussés. Les motifs qui les composent sont très géométriques.
- photographie n°5 : La symétrie s'est accentuée au niveau du bassin d'agrément, non loin des bâtiments. On y trouve maintenant deux couronnes de végétaux plantées de manière régulière. Noter la profusion de fleurs.
- photographie n°6 : Le Hêtre pleureur est, à l'heure actuelle, la "vedette" du jardin botanique.
- photographie n°7 : Les percées visuelles sont bien conservées, au premier plan le parterre coloré et en fond de plan, un petit massif d'arbres remarquables.
- photographie n°8 : Le petit coin de pelouse qui se trouve dans la ceinture externe de végétaux constitue un véritable élément de transition avec le centre du parc beaucoup plus aéré.
- photographie n°9 : Ce travail au niveau du relief contribue à créer des "coins plus intimes". Le jardin donne ainsi l'impression d'être plus grand.
- photographie n°10 : Le bord de l'avenue qui conduit à l'entrée Nord du jardin botanique, est traité dans le même esprit. Elle joue un véritable rôle d'intégration du parc dans le milieu urbain.
- photographie n°11 : Les motifs des parterres peuvent parfois être surprenants.



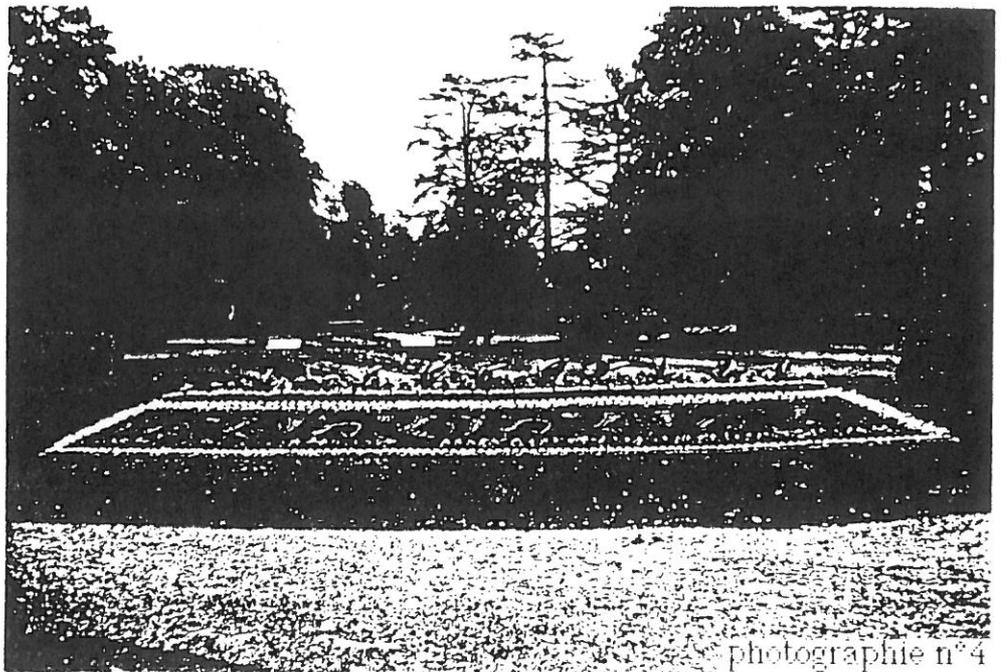
photographie n°1



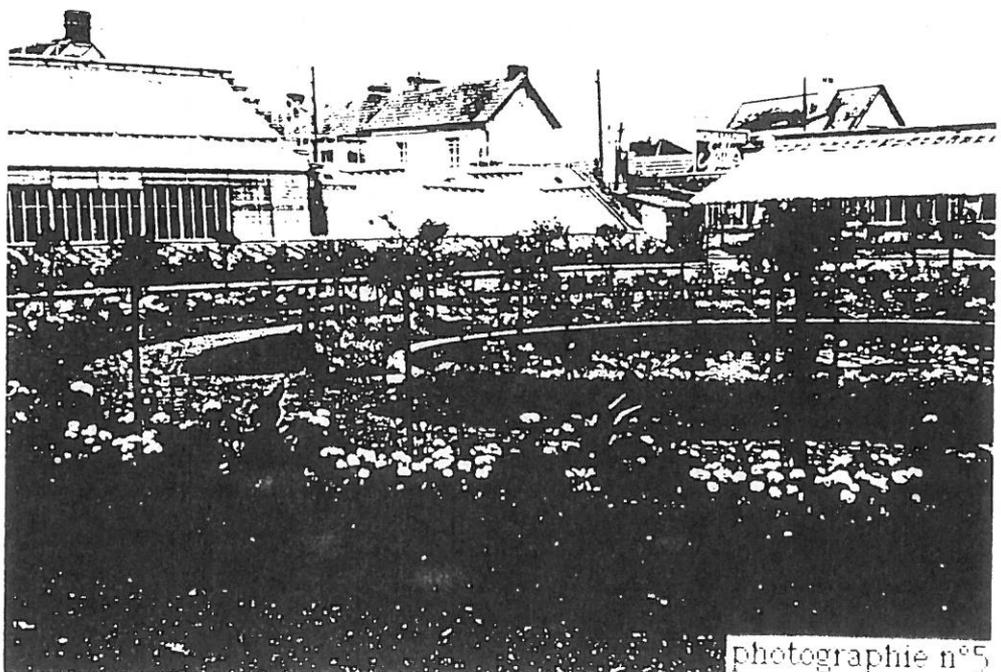
photographie n°2



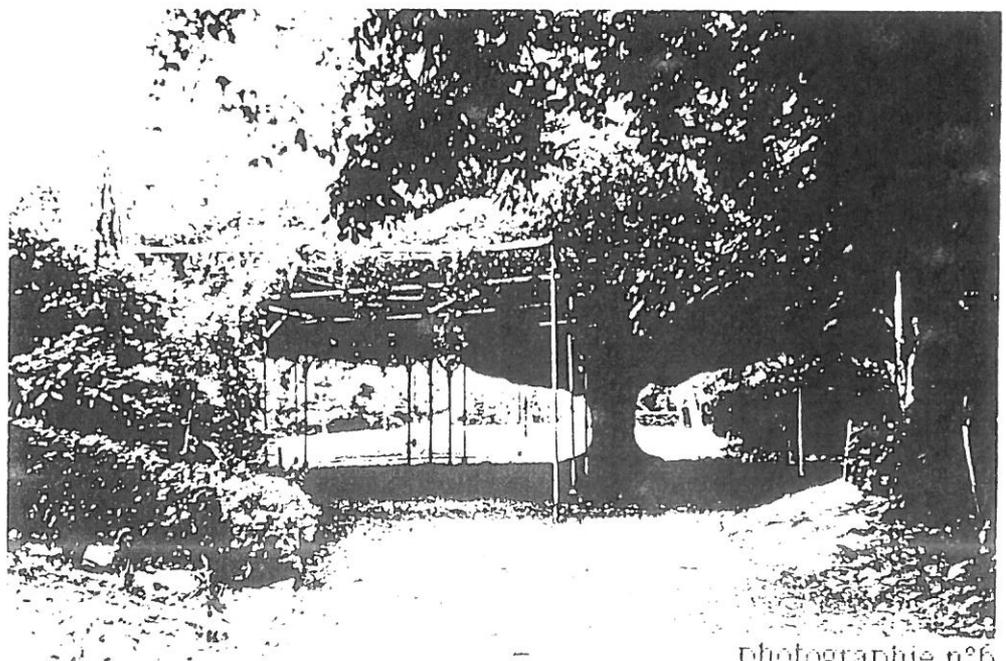
photographie n°3



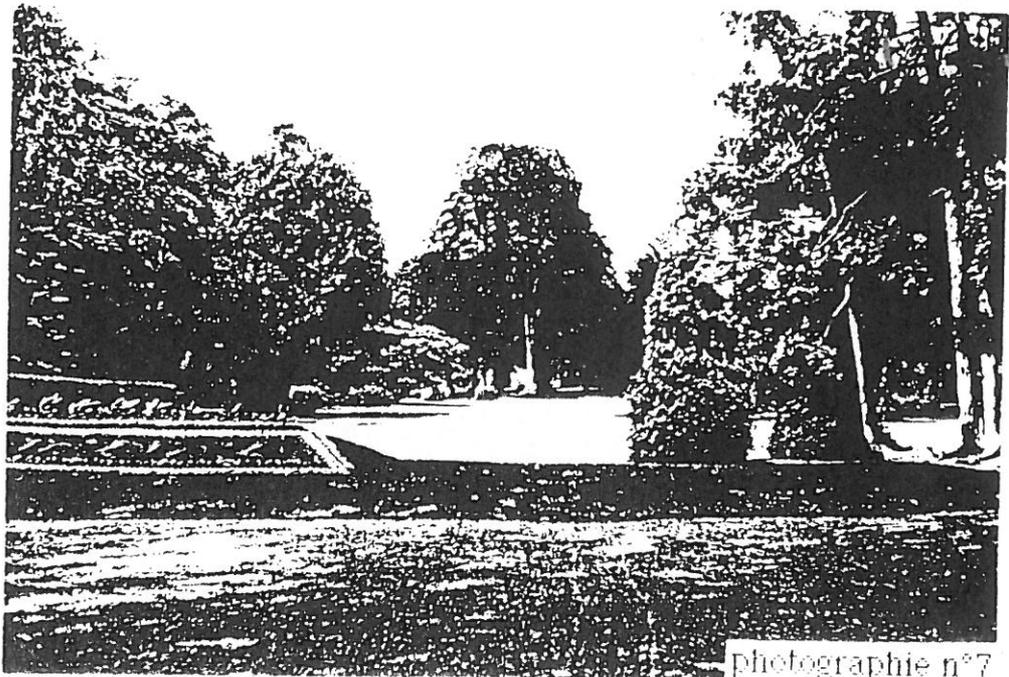
photographie n°4



photographie n°5



photographie n°6



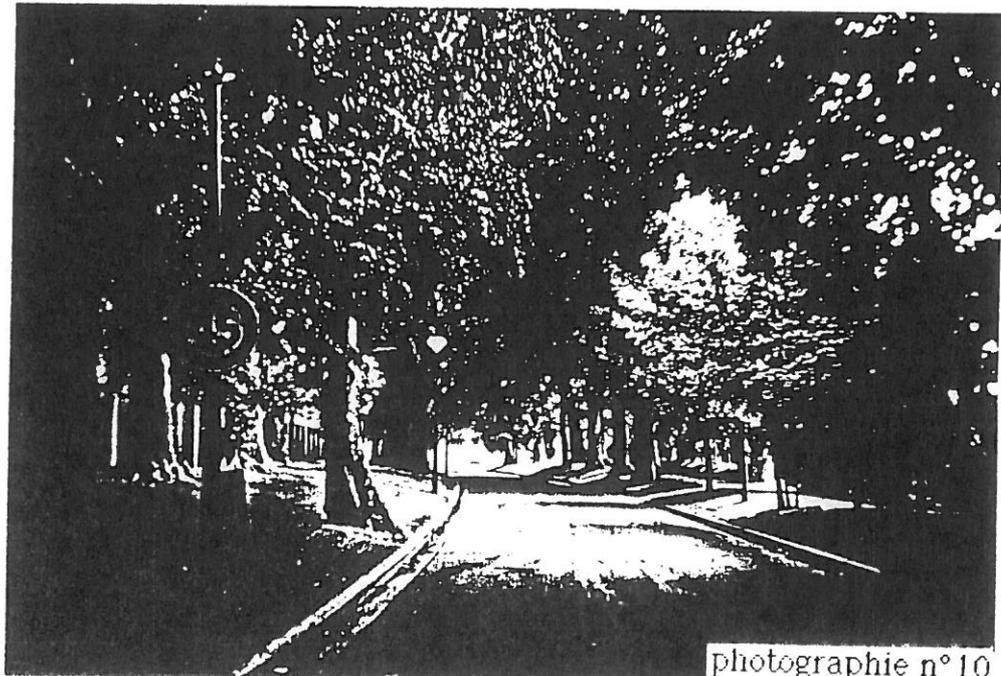
photographie n°7



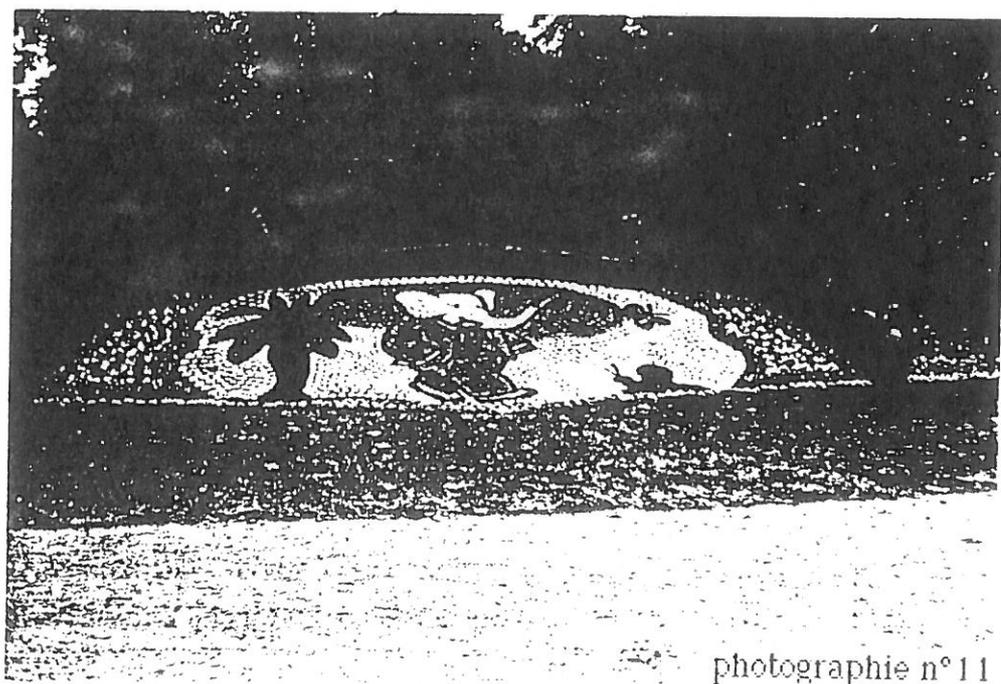
photographie n°8



photographie n°9

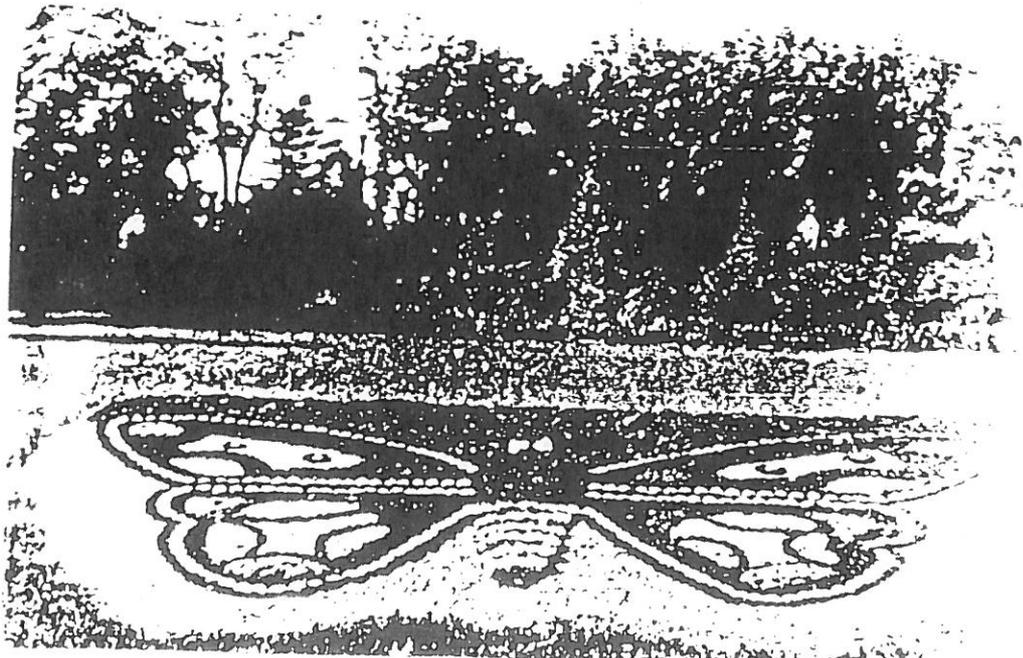
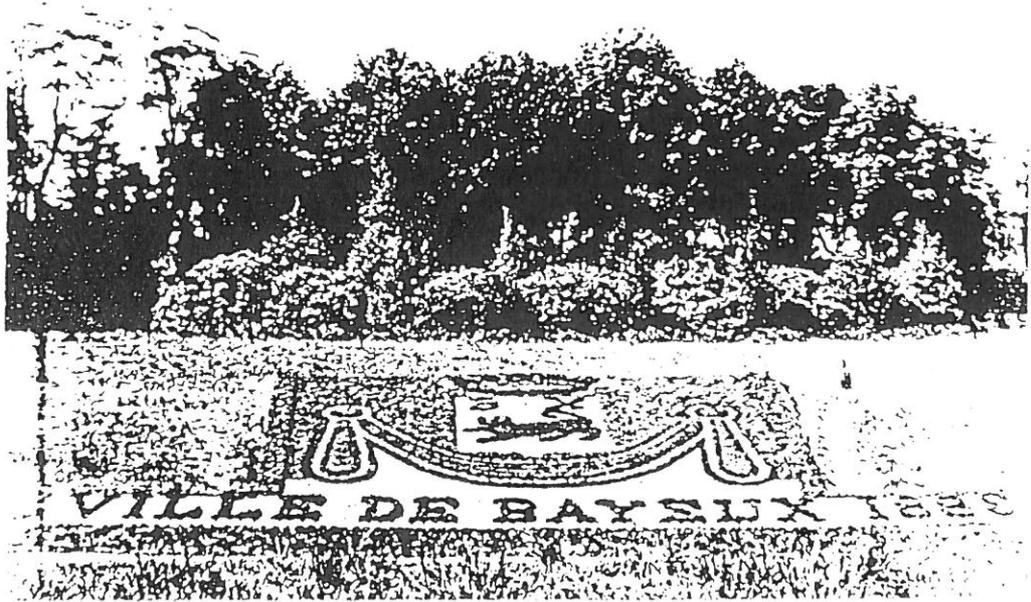


photographie n° 10



photographie n° 11

ANNEXE N°1 *Voir page 21*



ANNEXE N°2

Voir page 22

**LISTE DES VEGETAUX ETABLIE PAR EUGENE BÜHLER EN
1861**

Remarque : Etant donnée la mauvaise conservation de ce document, il est difficile parfois de déchiffrer les noms des végétaux.

quantité

20	Platanes d'occident
20	Platanes d'orient
17	Catalpa
15	Tilleuls argentés
6	Tilleuls macrophyllé ou d'Amérique
1	Tilleul argenté
1	Bambousa nigra
1	bambousa de matrée
1	Erable macrophylla
1	Erable sycomore à feuilles pourpres
1	Abies céphalonica
3	Pinus strobus
1	Cupressus excelsa
1	Cupressus torulosa
1	Cupressus funébris
3	Erables négundo
22	Erables planes
1	Epine rose double tige
1	Epine rose cramoisie
1	Epine rose corail
1	Epine rose blanche double
1	Alisier de Fontainebleau
1	Alisier du Répaul touffe
3	Sorbiers des oiseaux
10	Tilleuls de Hollande
1	Virgilia lutéa touffe
6	Katenteria
20	Sophoras du Japon
3	Cytises odorants
17	Pinus strobus
8	Pins d'Ecosse
3	Abies cilicica
7	Pins laricio
8	Sapins de Normandie
12	Epicéas

1	Wellingtonia gigantea
2	Cèdre déodora
1	Abies Mourinda
10	Hêtre pourpres greffés très solide
11	Chênes rouges
8	pins noirs d'Amérique
8	Pins noirs d'Autriche
4	Cèdres du Liban
1	Abies Nordmaniana
1	Abies pinsapo
1	Abies de Nobilis
1	Thuya gigantea
1	Araucaria imbricata
4	Hêtres pleureurs
3	Hêtres à feuilles de fougères
1	Abies bractéata
1	Magnolia grandiflora
2	Tulipiers de Virginie
1	Tulipier à feuilles entières
37	Marronniers blancs
1	Marronniers double blanc
3	Sophoras pleureurs
7	Marronniers rouges
39	Houx variés
1	Pinus ?
4	Acacias
2	Erables variégata
1	Marronnier à feuilles panachées
4	Frênes à fleurs
3	Erables rouges de Virginie
3	Erables safranides
3	Planera crékata
1	Bouleau
5	Noyers noirs d'Amérique
3	Acacias triacanthos
1	Acacia bergotée
1	Gleditria de la mer Caspienne
20	Ifs
3	Chataigniers tige
1	Cèdre de l'atlas
1	Pin cembro
1	Cépalotaxus fortunée
1	Orme pleureur
1	Pavia rubra

Le total de ce devis s'élève à **785 francs et 75 centimes**

Les conditions pour la fourniture et la plantation sont les suivantes :

Les arbres devront être parfaitement sains dans toutes leurs parties.

Les arbres qui font parti du chapitre premier devront être fournis et plantés pour le 29 Mars 1861 au plus tard.

Le fournisseur remplacera à ses frais, tous les arbres qui n'auraient pas repris racine dans le cours de la première année de leur plantation où, qui sembleraient ne pas avoir toute la vigueur nécessaire pour la vitalité.